

Communiqués

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **8 (1935)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

moyenne seront labourées avant les plantations ou l'ensemencement. On enfouit les engrais organiques tels que fumiers, compost, etc., en ayant soin de les placer à mi-hauteur de la jauge plutôt que dans le fond des raies.

En aucun cas, il ne faut labourer lorsque le terrain est mouillé ou recouvert d'une légère couche de neige,

COMMUNIQUÉS

Pour des maisons familiales très économiques.

Un concours est organisé par l'Union suisse pour l'amélioration du logement, en collaboration avec la Commission de protection de la famille, en vue d'obtenir des projets pour des types de maisons particulièrement économiques, destinées aux chômeurs, aux chômeurs partiels ou aux ouvriers retraités avec famille.

Peuvent participer à ce concours tous les architectes et techniciens de nationalité suisse ou ceux établis au moins depuis cinq ans en Suisse. Le délai de livraison a été fixé au 30 mars 1935.

Le jury est composé de MM. Dr jur. H. Peter, Zurich, comme président (président central de l'Union suisse pour l'amélioration du logement); professeur Dr F. Mangold, Bâle (président de la Commission de protection de la famille); professeur H. Bernoulli, architecte, Bâle; A. Hœchel, architecte, Genève; A. Kellermüller, architecte, Winterthur; K. Straub, secrétaire, Zurich. Les suppléants sont MM. F. Gilliard, architecte, Lausanne, et A. Vogt, architecte, Zurich.

Une somme de 2700 fr. est mise à disposition pour être répartie entre six projets au maximum et une somme de 1200 fr. pour l'achat éventuel d'autres projets. Les projets primés seront recommandés pour être réalisés par les pouvoirs publics et leurs auteurs proposés pour l'exécution. Le programme peut être obtenu, contre versement de 5 fr., auprès de M. J. IRNIGER, caissier de l'union, Case postale 108, Zurich, 17. (Compte de chèques N° VIII 7070.)

Société coopérative d'habitation, Genève.

(Téléphone 28.524.)

Cette société possède certainement, à Genève, le plus grand nombre de maisons familiales; la Cité d'Aire comporte, en effet, cent vingt maisons avec jardins. Il est intéressant de constater que, durant une certaine période, il y a une année environ, la location de ces logements devenait difficile. On pouvait se demander si la maison familiale ne perdait pas son attrait par suite du moindre confort qu'elle offre en comparaison des appartements modernes dans les bâtiments de vingt à quarante appartements. Or, actuellement, ces maisons sont de nouveau recherchées et l'on constate que les avantages du jardin attaché au logement sont très appréciés par les familles dont les enfants sont à un âge où il est difficile de les garder à l'intérieur. Il est assez curieux de constater cette fluctuation dans la faveur du public: elle prouve que les deux formes de logements: maisons familiales et maisons collectives sont nécessaires toutes deux et qu'elles subsisteront, dans nos villes, parce qu'elles répondent aux besoins de catégories de locataires très différents.

A louer:

Chemin des Sports, 9, quatre pièces Fr. 961.—

A remettre: Chemin de l'Essor, 7, quatre p. » 977.60
Chemin de l'Essor, 10, quatre p. » 976.70
Chemin des Sports, 14, quatre p. » 964.60

Chambres de bains, eau chaude. Ces prix comprennent la location des jardins.

Cité Vieusseux

Quelques appartements de trois, quatre et cinq pièces, chauffage et eau chaude. Prix modiques. Se renseigner auprès du Secrétariat, Cité Vieusseux.

Association genevoise du „Coin de terre“.

Les premières maisons édifiées au chemin du Bouchet sont maintenant presque toutes habitées. Les hypothèques seront prises avant la fin du mois, et il sera possible de

car un labour fait dans ces conditions provoque des perturbations dans les cultures pendant l'année entière.

Au moment de semer, il faudra avoir soin de bien retourner la terre, de la bien briser, surtout dans le fond de la jauge. La terre de surface est plus facile à briser ou à rendre fine lorsqu'elle est sèche. On ne sèmera pas lorsque la terre est humide.

donner dans un prochain numéro des indications précises sur le coût de construction et la mensualité des sociétaires pour se libérer de leur dette en vingt ans.

Le temps que nous avons ces jours n'est pas fait pour rendre agréable le séjour au Bouchet, mais il ne saurait durer éternellement et, certainement, les colons du «Coin de terre» jouiront de la vie lorsque le soleil aura reverdi les jardins.

L'Assemblée générale de cette société aura lieu mercredi 30 janvier, à 20 h. 30, à la Salle centrale, place de la Madeleine. (L'assemblée est publique et gratuite.)

L'ordre du jour prévoit, après lecture des rapports officiels, une conférence de M. le professeur Charles Du Bois, sur **La morbidité vénérienne à Genève**, expliquant la nécessité d'éloigner autant que possible la jeunesse de la ville et des lieux de plaisirs, où la santé se trouve irrémédiablement compromise. Les jeunes filles ont intérêt à entendre cette conférence qui sera agrémentée de quelques productions de la Chorale mixte des Petits-Jardins.

Société coopérative d'habitation, Lausanne.

Bureau de location: Saint-Laurent, 20 (de 10 h. à 12 h. 15 et de 16 à 17 h. — Tél. 31.475).

A louer, de suite ou à convenir:

Prélaz: Maisons familiales, quatre ou cinq chambres. Bain, chauffage central, jardin. 1380 ou 1400 fr., à remettre de suite ou pour le 24 mars. S'adresser à M. PARIS, avenue de Morges, 79.

Cour (à douze minutes de la Gare centrale): Plusieurs appartements de trois chambres, bain, balcon, chauffage général, récemment mis à neuf. 1020 à 1200 fr., chauffage compris. Très avantageux.

Ad. pour visiter: M. PAVID, av. de Cour, 64.

Pré-d'Ouchy (av. de la Harpe, à dix minutes de la Gare centrale): deux appartements de trois chambres, chauffage général, bain, etc. 1140 fr., chauffage compris. Jardin. A proximité du quai d'Ouchy.

Ad. pour visiter: M. DESTRAZ, avenue de la Harpe, 31.

Fleurettes. (Chemin du Mont-Tendre, à cinq minutes de la Gare centrale), au N° 16, appartement de quatre chambres, bain, chauffage central d'appartement, frigo, etc., 1500 fr.

Ad. pour visiter: M. BORNAND, Mont-Tendre, 3. (Un garage pour fin mars.)

Montolivet (à douze minutes de la Gare centrale), appartements de trois chambres, chauffage central d'appartement, eau chaude, chambre à resserrer, 1100 à 1290 fr. Belles pièces.

Appartements de trois chambres, chauffage général, 1170 à 1290, plus 150 fr. pour chauffage. Belles pièces.

Maisons familiales de quatre chambres, jardin, chauffage central d'appartement et eau chaude. (Chemin Ch.-Gide, 2 et 3.) Prix à discuter.

Ad. pour visiter: M. VOLET, chemin des Paleyres, 4, même groupe d'immeubles.

Toute nouvelle location faite pour une certaine durée bénéficiera d'avantages proportionnés à celle-ci (gratuité temporaire).

LE COMITÉ DE DIRECTION.

Maisons de bois, à Winterthur.

Dans le fascicule de décembre 1934, nous avons attribué par erreur à MM. Kellermüller et Hofmann, architectes, F. A. S., à Winterthur et Zurich, les maisons en bois récemment édifiées à Winterthur. Nos lecteurs voudront bien noter que l'architecte en est M. Scheibler, à Winterthur. Nous avons reçu quelques demandes de renseignements concernant les détails de construction de ces maisons; nous espérons donner prochainement une notice à ce sujet.

LA RÉDACTION.